

# PARTICIPER A L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES DANS LEUR PARCOURS VERS L'AUTONOMIE (F/H)

Réf. : CY/24/11/MISCIVDJPAJPA/MDP

Ville de 68 000 habitants disposant d'une qualité de vie et d'une offre riche de services au public, Cergy est située à une trentaine de kilomètres de Paris (RER A, SNCF, A15...), aux portes du Parc naturel du Vexin. Elle constitue un pôle économique et administratif majeur du territoire, avec une attractivité culturelle et étudiante forte.

**La Ville de Cergy dispose d'un pôle promotion sociale des jeunes et synergies locales œuvrant en direction des collectifs et des individuels. Ce service propose des actions et accompagnement pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans, afin de valoriser leurs démarches citoyennes, favoriser leur insertion en définissant un projet de vie professionnel mais aussi pour les informer et les prévenir des risques et dangers liés à cet âge.**

Notre service vise au travers de 3 axes majeurs à redonner aux jeunes leurs places dans la ville en tant que citoyennes et actrices de la ville d'aujourd'hui et de demain. Il s'agit donc :

- de prendre en compte toutes les jeunes du territoire : avoir une vision globale et se projeter vers l'avenir par une vision renouvelée accompagner la promotion sociale des jeunes ; permettre l'animation de proximité avec le temps libre ; assurer une synergie locale avec la coordination de toutes les acteurs jeunesse ;
- d'accompagner les jeunes dans leur parcours d'autonomie et dans ses projets de vie, soutenir les initiatives et prendre en compte les difficultés qu'ils peuvent rencontrer avec une coordination partenariale entre les acteurs du territoire et travailler en transversalité ;
- de favoriser l'épanouissement individuel, social et professionnel (conditions de l'accès à l'autonomie).

## MISSIONS ET OBJECTIFS

- Aller la rencontre des jeunes 16-25 ans dans leurs lieux de vies (exemple les lycées, au sein des îlots...), avec les chargés de projets jeunes et les informatrices jeunesse pour les informer et leur donner envie de participer aux actions (culturelles, sociales, professionnelles, citoyennes,) proposées par les institutions du territoire.
- Être à l'écoute de leurs attentes et faire le lien avec les professionnels du service « Promotion Sociale des Jeunes et Synergies Locales ».
- Faire connaître et participer à la gestion administrative des différents dispositifs de la direction de la jeunesse et de la réussite éducative (Citoyen dans la ville, bourse jeunes Talents...).
- Participer à la mise en place des animations et des activités pendant la période des vacances scolaires.
- Organiser et animer des temps de rencontre et d'échange entre jeunes (16-25 ans).
- Participer aux accueils individuels et actions collectives dans le cadre de l'accompagnement des projets de vie des jeunes (thématiques concernées : l'emploi, la scolarité, la santé, l'engagement...).
- Promouvoir les actions des chargés de projets et veille sur les réseaux sociaux (Instagram et Facebook de la ville).

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Durée de l'engagement volontaire : **8 mois** – 24h hebdomadaires.

Une indemnité de 504,98 euros nets par mois est directement versée au volontaire par l'État.

La Ville de Cergy verse en complément une prestation d'un montant de 114,85 euros.

Les volontaires en Service Civique bénéficient d'une protection sociale.

L'indemnité de Service Civique est entièrement cumulable avec l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).

## LES CONDITIONS POUR S'ENGAGER AU SEIN DE LA VILLE

### **Avoir entre 18 et 25 ans.**

Posséder la nationalité française, celle d'un état membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen, ou justifier d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an.

Pour toute question sur les conditions d'accès au Service Civique, vous pouvez vous rapprocher des Points d'Information Jeunesse ou de la Mission Locale.

*Date de prise de fonction souhaitée : 01 décembre 2024*

*Tous les postes de la ville de Cergy sont ouverts aux personnes en situation de handicap.*

**Adressez votre candidature à l'attention de M. le Maire en indiquant la référence CY/24/11/MISCIVDJPJPA/MDP :**

- > soit par l'intermédiaire du site : <http://www.service-civique.gouv.fr>
- > soit par mail sur l'adresse : [emploi.recrutement@cergy.fr](mailto:emploi.recrutement@cergy.fr)
- > soit par courrier : Hôtel de Ville de Cergy - Direction des Ressources Humaines - 3 place Olympe de Gouges  
BP48000 Cergy - 95801 Cergy-Pontoise cedex